MILIANA

De l'intox aux intoxications alimentaires collectives

Ce qui vient de se passer à Miliana, à la fin de la semaine écoulée a tendance à se répéter ici et là, devenant un vrai phénomène de société.

Dans la nuit de mardi à mercredi dernier, quelques cas se sont présentés aux UMC de l'hôpital Fares-Yahia se plaignant d'accès de fièvre, de douleurs abdominales et de diarrhées. Pour en savoir plus et procéder à des explorations, certains de ces patients ont été placés sous surveillance au service des maladies infectieuses.

Cette procédure, en fait courante surtout en cette période estivale où sévissent de grandes chaleurs, a été le départ d'une rumeur qui s'est répandue comme une trainée de poudre à travers différents quartiers de la ville, atteignant le niveau de la psychose.

La rumeur s'amplifiant par le bouche à oreille, chacun y allant de plus en plus fort, a déclenché une panique et une ruée vers l'hôpital et quiconque souffrant de quelque mal s'est senti atteint d'intoxication.

L'équipe médicale en place a eu à placer jusqu'à mercredi midi 32 cas d'âges différents en observation, ce nombre ayant atteint la quarantaine, en fin de journée.

Selon le chef du service de la prévention, les médecins ont tenté d'effectuer des prélèvements de selles pour les envoyer à l'institut Pasteur pour analyse bactériologique. Selon notre interlocuteur, aucun échantillon n'a pu être prélevé parce qu'aucun cas ne souffrait de diarrhées. Le tout Miliana a pointé un doigt accusateur contre l'eau. Des équipes de laborantins ont été mobilisées et ont procédé à des prélèvements en divers points du réseau de distribution. Les résultats sont tombés jeudi en fin de matinée. Le P-V établi contresigné par le responsable du service d'hygiène a noté en marge : «Eau potable et de bonne qualité».

Dans l'après-midi de jeudi la ruée a diminué mais les équipes médicales mises en place avec des médecins qui, même en congé et rappelés pour la circonstance, ont eu a recevoir en consultation quelque 420 consultants sans qu'aucun cas d'intoxication n'ait été décelé en dehors d'un cas qui s'est produit à Oued Zeboudj dans la commune d'El Hoceinia où une femme, par méprise, a donné à son enfant de l'eau de javel à la place d'une eau bénite et qui a été admis pour brûlures au niveau de l'appareil digestif. Pourquoi ce doigt accusateur en direction de l'eau. Ce n'est pas un phénomène fortuit quand le citoyen, à longueur de journée, voit des fuites de conduites d'assainissement et d'AEP, qui se côtoient et qui dans de nombreux cas lors de cassures arrivent a communiquer. Il arrive aussi que le citoyen constate de visu la manière dont s'effectuent les réparations au petit bonheur la chance, des cassures colmatées avec un bout de bois ou une lanière de caoutchouc provenant d'une chambre à air de roue d'un engin.

Cependant force est de constater que les mesures d'hygiène dans les pratiques commerciales sont totalement absentes. Le poisson qui continue à se vendre jusqu'au milieu de l'après midi par 45 degrés à l'ombre, sous un soleil de plomb , des montagnes de bouteilles d'eau minérale exposées sur les trottoirs devant les commerces, les viandes par quartiers entiers qui sont déchargés de camions à dos de manutentionnaires tarabustés par des chiens errants, des melons et autres pastèques qui séjournent des dizaines de jours au soleil, des charlatans qui vendent des fioles contenant des produits mirifiques vantés par des bonimenteuses spécialistes prétendant guérir toutes les maladies… Tout cela se pratique au vu et au su de tous sans que les pouvoirs publics chargés de la protection du consommateur n'interviennent. Ceci aussi n'empêche pas le consommateur qui se plaint pourtant de ces pratiques,

Photo : DR

mais qui continue quand même à acheter. Faut-il aussi évoquer l'absence totale d'hygiène dans les fast-foods et autres bouibouis, la liste serait longue. S'agissant de ce phénomène de l'intoxication alimenté par la rumeur, nul doute que le coût pour l'hôpital, qui fait face à la situation, ce coût est quantifiable mais c'est à l'hôpital seul de supporter les frais engendrés par le laxisme et la négligence des autres partenaires sociaux. Pourtant ce surcoût pourrait améliorer la qualité des soins pour les vrais patients.

Karim O.

EL ATTAF

Bataille rangée dans le quartier Salem au centre-ville

Le quartier Salem, sis au centre-ville d'El Attaf, a été perturbé par une bataille rangée qui a tourné à l'expédition punitive contre une famille récemment installée dans le quartier et provenant de la région Est de la wilaya de Chlef.

Selon des sources locales crédibles, les éléments de ladite famille, très pauvre dit-on et sans ressource, se livraient à des agressions contre les habitants du quartier pour les molester de divers objets en utilisant des armes blanches, couteaux, sabres… Toujours selon nos sources, les services de sécurité ont été informés de ces agissements auxquels il n'a pas été mis un terme. Excédés par cette situation qui a généré un climat d'insécurité, les habitants du quartiers se sont mobilisés et ont organisé une expédition punitive contre la résidence de la famille incriminée. Il s'en suivit alors une bataille rangée à coups de pierres et de divers objets. Les éléments de la BMPJ, informés, se sont alors déplacés, sur les lieux pour mettre fin à l'expédition. Ils ont procédé à l'interpellation de 3 membres de la famille «K» en l'occurrence le père, un sexagénaire et ses 2 fils âgés respectivement de 18 et 35 ans qui ont été placés en garde à vue. On indique qu'ils comparaîtront aujourd'hui devant le procureur de la République près le parquet d'El Attaf.

Il faut avouer que si on ne prend pas garde à ce genre d'incident pour quelque raison que ce soit, cela risque de se produire ailleurs et ce sera aux habitants, de prendre en charge leur propre sécurité, et cela pourrait générer des évènements bien plus graves avec des conséquences qui pourraient être dramatiques.

K. O.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE À GUELMA

9 morts et 278 blessés durant le premier semestre 2015

Selon les chiffres publiés cette semaine, par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, le bilan de la sécurité routière à Guelma, pour les six premiers mois de l'année en cours fait état de neuf morts. Au total, les services de police ont recensé 169 accidents corporels pour la même période et 278 blessés plus ou moins graves, dont 133 mineurs.

Toutes catégories de véhicules confondues, le nombre d'infractions au code de la route et de délits routiers s'élève à 233. Selon une source policière, cela était naturellement lié essentiellement au non-respect des limites de vitesse et des règles de priorité et de circulation, à l'utilisation du téléphone portable pendant la conduite et au défaut de port de la ceinture de sécurité. Au total, 1 365 permis de conduire ont été retirés par les forces de l'ordre et 63 véhicules ont été mis en fourrière, durant la même période, pour diverses infractions, indique le même communiqué. Décidément, le nombre de voitures ne cesse d'augmenter ces dernières années à Guelma. En parallèle, les services de sécurité enregistrent à chaque fois une augmentation des accidents corporels. La sécurité routière devient donc un véritable casse-tête pour la police de Guelma qui ne cesse de travailler sur cette question, en organisant régulièrement des campagnes de sensibilisation contre ce fléau. «L'objectif de ces actions est de sensibiliser les usagers de la route sur les questions de sécurité routière et ainsi leur faire prendre conscience des dangers du trafic routier», nous déclare un officier chargé du dossier, à la Sûreté de la wilaya de Guelma.

Noureddine Guergour

CONSTANTINE

Trafic de documents à la carte

Les gendarmes de la section de recherches de la ville de Constantine ont saisi chez un faussaire d'El Khroub, un véritable arsenal du parfait trafiquant en mesure de répondre à toute demande de tout faux document officiel algérien.

Les gendarmes ont en effet trouvé au domicile du faussaire, 15 imitations du sceau officiel, des fausses cartes d'identité nationale, de faux permis de conduire, attestations de formation, certificats de scolarité, registres de commerce, attestation de dégrèvements fiscaux,… et du matériel informatique.

Abachi L.

SIDI-BEL-ABBÈS

Un corps en état de décomposition repêché dans un lac

Dans l'après-midi du vendredi, la Protection civile de Sidi-Bel-Abbès a été alertée au sujet d'un corps flottant dans les eaux glauques du lac de Sidi-Mohamed-Benali situé à 4 km du chef-lieu.

Les éléments de la Protection civile ont repêché un corps de sexe masculin d'une personne en état de décomposition avancée. Le corps n'a pas été identifié et une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

A. M.

RELIZANE

Une arrestation et saisie de 4 077 boissons alcoolisées

Connu des services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Relizane comme s'adonnant à la commercialisation de boissons alcoolisées et psychotropes, un individu, a été arrêté en flagrant délit et placé sous mandat de dépôt après avoir comparu, le même jour, devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

Selon une source autorisée de la cellule d'information et de communication de la Sûreté de wilaya de Relizane, les faits de cette arrestation sont venus à la suite d'informations parvenues aux services de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Oued R'hiou faisant état de la présence de cet individu.

La descente immédiate des éléments de la police judiciaire a permis son arrestation après une fouille du domicile de l'individu en question, sur qui ont été saisies 4 077 bouteilles de boissons alcoolisées et 70 comprimés psychotropes.

Il a été incarcéré à l'établissement de rééducation de Relizane, sous le chef d'inculpation de possession et commercialisation de stupéfiants.

A. Rahmane

MOSTAGANEM

3 pilleurs de sable écroués

En dépit des multiples arrestations opérées parmi les pilleurs de sable et les saisies de leurs camions et tracteurs chargés de sable fin de plages, le phénomène ne cesse de se reproduire et pour cause une nouvelle prise vient d'être effectuée par les éléments de la 8e Sûreté urbaine, en cette fin de semaine à Kharrouba, sur la RN 11 en bordure de la mer.

Trois pilleurs de sable dont l'âge varie entre 22 et 37 ans à bord d'un véhicule de marque JMC, immatriculé à la wilaya de Blida se sont rendus coupables, de pillage de sable fin. Un matériau de construction très prisé pour le ravalement des façades. Pris en flagrant délit d'extraction illégale et malgré leur tentative de fuite, les trois potentats ont été arrêtés tandis que le camion chargé de sable a été saisi.

Traduits devant le magistrat instructeur, ils ont été placés sous mandat de dépôt et seront jugés par le tribunal des flagrants délits.

A. B.